

Le Conseil d'Administration collégial fonction employeur et RH

Carole PUYPE, Franck DEFFARGE, Michèle BAILLY, Pascale DOMEK, Henri DOUEZI,
Delphine ROUSSEAU, Aude FERRAND, SARL RÉNOLOGIQUE

**Référente
Handicap**

Ariane PLARD

Coopérateur polyvalent

Chargé de mission Précarité Énergétique
Référént gestion et comptabilité
Référént relations réseaux

Laelien DELORT

Les salarié-e-s



Coopératrice polyvalente

Référente sensibilisation, École ETRE
Référente Maison de l'Écoconstruction

Marie DOUCET

Coopératrice polyvalente

Référente formation

Alice BRENIER-NIVELLE

Coopératrice polyvalente

Référente Précarité énergétique
Référente gouvernance

Myrtô BLIMAN

Les formateur-ric-e-s

Jérôme TUGAYÉ

Construction paille

Stéphan GUTIERREZ

Construction paille

Pascale DOMEK

Rénovation écologique

Dirk EBERHARDT

Construction paille

Kévin DENOISIÉ

Charpente

Michèle BAILLY

Enduits décoratifs

Thomas NIAY

Pierres sèches

Kamel HIOUEL

Enduits chanvre

Romain LARRIEU

Enduits terre

Gaetan DUBUS

Sylviculture douce

Véronique MAURIN

Débardage à cheval

Francois Bajoux

Sciage mobile

Erwan LE TIRRAND

Bûcheronnage

Benjamin BÉDOUIN

Bûcheronnage

Détails sur l'organisation relative aux formations au sein d'Écorce

Le **Conseil d'Administration** remplit la fonction employeur, il gère les ressources humaines. C'est donc un·e des co-président·e·s qui signe les contrats de travail des salarié·e·s et qui mène les entretiens annuels salarié·e·s en binôme (avec les co-président·e·s disponibles).

La **référente formation**, Alice BRENIER-NIVELLE, est responsable du suivi administratif, pédagogique, logistique et commercial des formations. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour les apprenant·e·s et les format·eur·ice·s.

La **référente handicap**, Ariane PLARD, est la bénévole référente pour recueillir les demandes des apprenant·e·s en situation de handicap et faire le lien avec les structures spécialisées (AGEFIPH, MDPSH).

Le **réfèrent gestion et comptabilité**, Laelien DELORT, est responsable de la gestion financière et comptable de l'association et peut être mobilisé à ce titre pour les questions liées à la facturation des formations et au paiement des format·eur·ice·s. Il est aussi référent « forêt » dans l'association, c'est à dire qu'il anime la branche locale du RAF (Réseau Alternatives Forestières) et co-organise la logistique et la pédagogie des formations « Sylviculture Douce » et « De l'arbre à la poutre ».